

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: - (1935)

Heft: 35

Artikel: Aus dem Tessin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734467>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E. M. Fadman - Films Red Star - présente la Superproduction de l'année !

MALHEUR AUX VAINCUS

Une œuvre magistrale de
HAROLD AUSTIN

l'inoubliable réalisateur de «L'AFRIQUE VOUS PARLE»

(MANGEZ - LES VIVANTS)

UN FILM UNIQUE ET SENSATIONNEL...

Ce qu'en dit la presse :

LE JOUR

très bien fait, très réussi...
Les infinitésimales se livrent la même guerre sans merci que les grands reptiles et d'étranges bestioles que l'on croirait échappées à l'Apocalypse.

Le film représente des mirages de patience et d'ingéniosité...
... On voit une bande frénétique de chats sauvages se disputer, dans une bagarre qui emprunte à l'épilepsie...
... des faces démoniaques de bêtes de sabat.
Le film est trop bien fait, trop rapide, trop imprévisible. C'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

L'INTRASIGEANT

M. Harold Austin, l'auteur de ce documentaire... nous avait déjà donné, il y a quelques années, L'Afrique vous parle. Nous étions alors très intéressés par ce qu'il nous racontait et frissonnions des spectateurs, et son goût du montage romanesque...
... effroyables duels qui provoquent la nécessité de manger...
... un film qui bouleverse... par des épisodes... vérifiables.

LE JOURNAL

... le plus curieux spectacle qui ait jamais été donné sur un écran.

L'opérateur a dû faire preuve, non seulement d'audace, mais de patience pour pouvoir enregistrer les terribles combats avec un python royal. Le résultat est le silencieux théâtre.

La suite passionnante de ces luttes sans merci est soulignée par une composition musicale exécutée par un grand orchestre symphonique ce qui donne aux images une force étrange.

LE QUOTIDIEN

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Cette imposante production documentaire est d'une telle force captivante que, malgré les scènes d'horreur qu'elle recèle, je doute qu'on puisse détacher ses yeux de l'écran, tant on est fasciné par les spectacles de cruauté et de lutte pour la vie que «Malheur aux vaincus» contient.

Le réalisateur de «L'Afrique vous parle», Harold Austin, est allé dans le désert nord-américain, aux limites du Nevada, au pied de la neigeuse chaîne des Sierras, et là, sous un impénétrable soleil, a photographié en images mouvantes les féroces batailles que se livrent les bêtes, reptiles et fauves, pour la subsistance.

Parmi les scènes les plus impressionnantes se trouve l'avalement d'un crapaud vivant, aux yeux révulsés de peur, par un python royal. De même le repas fait par un python royal aux dépens d'un autre reptile, serpent à sonnettes, est-il une sorte de sommet de l'horreur et de la sensation dramatique.

Déjà, la seule vue de ce désert pierreux où poussent seulement quelques maigres broussailles et où les lointains flottent dans une brume chaude, cette vue possède à elle seule suffisamment de tragique pour nous mettre dans l'atmosphère de ce qui suit. La scène où cent chats sauvages se griffent, se déchirent et, sautant aux arbres, en rapportent des giboux qu'ils se partagent férolement, la scène de la lutte de deux géants tortues, l'une renversant l'autre qui n'a plus qu'à attendre la mort, la chasse au Cougar (lion du désert américain) qui ressemble singulièrement au puma, sont des moments particulièrement étonnans, sinistres, d'un dramatique intense. Le film est remarquablement monté ; félicitons-en Moguy, l'as des monteurs.

Le film est une grande réussite et constitue un gros morceau et une attraction de sensation.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

POUR-VOUS

Bande remarquable... des tristes étonnantes, ceux réunis là — avec beaucoup d'art, d'aileurs — par M. Harold Austin, qui réalisa également «L'Afrique vous parle»...

... «Malheur aux vaincus» est un témoignage des plus impressionnantes sur la vie — et la lutte féroce — qui anime le désert nord-américain et qui reproduit, parmi les rochers et les sables, les étern

pierres où poussent seulement quelques maigres broussailles et où les lointains flottent dans une brume chaude, cette vue possède à elle seule suffisamment de tragique pour nous mettre dans l'atmosphère de ce qui suit. La scène où cent chats sauvages se griffent, se déchirent et, sautant aux arbres, en rapportent des giboux qu'ils se partagent férolement, la scène de la lutte de deux géants tortues, l'une renversant l'autre qui n'a plus qu'à attendre la mort, la chasse au Cougar (lion du désert américain) qui ressemble singulièrement au puma, sont des moments particulièrement étonnans, sinistres, d'un dramatique intense. Le film est remarquablement monté ; félicitons-en Moguy, l'as des monteurs.

... Peu de films nous ont offert un intérêt aussi grand que «Malheur aux vaincus» (Mangez-les vivants)...

C'est une œuvre rare, qu'il faut voir... des images impressionnantes, que jamais l'écran n'avait encore projetées...

... parvient, après des efforts inouïs et combinés audacieux, à obtenir la plus fantastique série de scènes.

Chacune de ces scènes pourrait constituer à elle seule le «clou» d'un grand film.

Avec un courage exceptionnel, Harold Austin a pu filmer de terribles combats...

... assister pendant plus d'une heure à d'autres furieux combats... et d'autres furieuses batailles d'animaux sauvages, qui toutes, ont été saisies sur le vif.

On reste stupéfait en pensant à l'audace qu'a dû déployer Harold Austin pour approcher ces hôtes féroces...

Grâce à sa témérité, il a su rapporter une bande qui restera parmi les plus impressionnantes et les plus captivantes que le cinéma ait offert.

PARIS-SOIR

Ce n'est pas un documentaire, c'est un drame ! Un drame obsédant, cruel, et qui longtemps restera gravé, j'en suis certain, dans la mémoire des spectateurs.

... de gigantesques luttes pour la vie, d'impénétrables combats. Chaque animal guettant sa proie, la force, la ruse entrent en jeu. L'attaque ou la défense avec une terrible précision ont été enregistrées par la caméra. Il a fallu beaucoup de courage, beaucoup de patience et aussi beaucoup d'adresse pour réaliser cette bande...

... Insectes, reptiles, oiseaux, vertébrés, tous se battent, se déchirent et se détruisent sans cesse, suivant en cela uniquement et aveuglément les lois de l'instinct...

... des tableaux crispants, tel celui de la mort du crapaud qui vous met les nerfs à vibrer.

■ On ne peut faire de plus bel éloge de ce film.

CINÉMONDE

On se trouve là devant un ouvrage exceptionnel.

MON-CINÉ

Tout le monde a encore présent à la pour titré : «L'Afrique vous parle». Eh ! bien, celui-ci, réalisé par le même metteur en scène, dans les régions de l'ouest du Nevada, en Amérique du Nord, n'est pas moins intéressant... clichés sensationnels tels que le combat de deux pythons géants... la lutte de deux immenses tortues, la capture d'un cougar, etc., etc., toutes scènes qui font de ce film un document unique et sensationnel.

5 mois d'exclusivité à Paris (dont 3 mois à l'Aubert-Palace) - **2 mois d'exclusivité à Bruxelles (Cinéma Plaza)**

A MM. LES DIRECTEURS : Nous vous conseillons de réserver vos meilleures dates pour le film le plus étonnant que l'on ait jamais vu et avec lequel vous ferez un maximum de recettes

DISTRIBUTION : R. STEFFEN

DISTRIBUTION DE FILM
Chaussée Mon-Repos 26

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 27.686

Handelsregister - Registre du Commerce - Registro di Commercio

— Automobile, Tonfilm-Theater usw. — 1935. 12. September. Die Firma Theophil Klaus, in Baar (S. H. A. B. Nr. 236 von 9. Oktober 1933, Seite 2362), ist infolge Geschäftsaufgabe und Wegzuges erloschen.

— Cinéma. — 19 septembre. Le chef de la rai-son Esther Reyhaz-Perrin, à Montreux, le Châtelard, est Esther, née Perrin, femme autorisée et séparée de biens (C. C. art. 241 et suiv.) de Jean-Georges-François Reyhaz, originaire de Pully, domiciliée à Montreux-le-Châtelard. Exploitation du Cinéma «Apollo». Place du Marché.

— Cinématographie. — 24 septembre. La raison Fritz Schmutz, exploitation d'un cinématographie, à l'enseigne «Cinéma Capitole», à Genève (F. o. s. du c. du 13 juin 1935, pages 1500/1), est radiée ensuite de la cessation d'exploitation.

— 25. September. Die Firma Ginter Null, Ura- nus Filmproduktion, in Zürich 1 (S. H. A. B. Nr. 7 vom 10. Januar 1935, Seite 78), Herstellung und Vertrieb von Normal-Tonfilmen und Schallfilmen, Tonfilm-Studio, ist infolge Aufgabe des Geschäftes erloschen.

— 26. September. Unter der Firma Thekla-Film A. G. (Thekla-Film S. Null) gründet sich, mit Sitz in Bern, eine Aktiengesellschaft, welche die Fabrikation, den Vertrieb und Verleih von Filmen jeder Art, die Erwerbung von Kinos, die Beteiligung an der Errichtung von Tonfilmateliers und die Errichtung von Filialen bewirkt. Die Gesellschaft kann durch Aufnahme anderer Zweig-gehen ihren Geschäftskreis erweitern oder sich an ähnlichen Unternehmungen beteiligen. Die Ge-sellschaftstatuten sind am 20. September 1935 festgestellt worden. Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt. Das Aktienkapital beträgt Fr. 50.000 und ist eingeteilt in 50 auf den Namen lautende Aktien von je Fr. 1000, die voll einbezahlt sind. Die gesetzlich vorgeschriebenen Be-kanntmachungen erfolgen durch das Schweizerische Handelsamtblatt oder mittelst eingeschriebenen Briefes. Der Verwaltungsrat besteht vor-längig nur aus 1 Mitglied. Als solches wurde gewählt Dr. jur. Ernst Schmid-Ahrens, von Mühlberg, Rechtsanwalt, in Bern. Als Direktor wurde bezeichnet Moritz Grünstein, von Tramelan-Dessus (Bern), Filmindustrieller, in Bern. Die Ak-tiengesellschaft wird rechtsverbindlich vertreten durch Einzelunterschrift des Verwaltungsrates und des Direktors. Geschäftslokal: Bundesplatz 2, Bern, b. Dr. Ernst Schmid.

— 28. September. Unter der Firma Schweizerische Filmzentrale (Centrale Suisse de Film)

Genossenschaft nach aussen ; dessen Mitglieder führen Kollektivunterschrift je zu zweien. Besteht der Vorstand aus nur einer Person, so führt diese Einzelunterschrift. Der Vorstand besteht zurzeit aus Dr. Max Senger, Beamter der Schweizerischen Verkehrs-Zentrale, von Basel, in Zürich, als Vorsitzender, und Dr. Max Ikle, Kaufmann, von St. Gallen, in Goldbach-Küschnacht, als Protokollführer. Geschäftslokal : Bahnhofstrasse 20, Zürich 1. (Bei der «Treuhand- und Revisions-Gesellschaft Zürich».)

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Genossenschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der Generalversammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Genossenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Genossenschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der Generalversammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Genossenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

Der Kanton Tessin ist ein Gebiet, das wenig Industrie aufweist. Die Mehrzahl der Tessinerstäder leben von lokalen Industrien und insbesondere von der Fremdenverkehr, welche letztere jedoch seit Jahren darniedrig liegt und dadurch die Zahl der Arbeitslosen erhöht.

Trotzdem wurde im «Land der Sonne», dem schönen Tessin, und ganz besonders in den grösseren Zentren, in den letzten Jahren die Zahl der

Kinoteatralen erheblich vermehrt. Nicht zu ver-gessen ist die enorme Konkurrenz durch die Ausflüge an die Seen und die Umgebung durch Autobusse usw., die eine Einnahmenverminderung von ca. 20-30 % verursacht haben.

Das Ergebnis der deutschen und französischen Produktionen, die im Kanton Tessin immer be-gnügt waren, ist seit der Einführung der italienischen Produktion, resp. der italienisch über-sprüchlichen Filme sehr zurückgegangen ; die Einnahmen mit französischen Filmen sind gleich null.

Viele französische und deutsche Familien, die im Kanton Tessin zum Wohnsitz ausgewählt hatten, sind infolge strenger Vorschriften ihrer Heimatländer gezwungen, in ihr Vaterland zurückzukehren, wenn sie nicht riskieren wollen, kein Geld mehr zu erhalten.

In Berücksichtigung all dieser Umstände hat der Tessiner Verband in seiner letzten Generalversammlung für die Miete von französischen

und deutschen Filmen in den grösseren Städten wie Lugano, Bellinzona, Locarno usw., neue Richtlinien aufgestellt.

Der deutschgesprochene Film sollte für einen Sonntag für Lugano nicht mehr wie Fr. 100,— bis Fr. 200,— fix kosten (Fr. 200,— alle grossen Filme); für die Woche 25 % der Netto-Einnahmen oder Fr. 100,— fix.

Lugano Fr. 125,— bis Fr. 150,— fix für Sonntag oder prozentual. Für Bellinzona und Chiasso 30 % der Einnahmen für deutsche und französische Filme, sei es für Sonntags oder für die Woche, da in diesen Städten nicht genügend fremdsprachige Zuschauer vorhanden sind.

Man muss auch feststellen, dass gewisse Verleihfirmen übertriebene Garantien verlangen, indem sie den guten Glauben des Kinodirektors ausnutzen und dadurch eine Teil schwierige Situation schaffen. Im Kanton Tessin bezahlen alle Theater ihre Filme gegen Nachnahme oder sofort nach der Aufführung, dies trotz der magern Einnahmen und der Krise etc., sodass die Verleiher nie zu Verlust kommen und rein nichts risken.

Es ist eine Folge all dieser Unzuträglichkeiten und Ungerechtigkeiten, dass die Unterstektion für den Kanton Tessin gegründet wurde um ihre eigenen Interessen und indirekt auch diejenigen der Verleiher zu verteidigen.

Aus dem Tessin

Der Kanton Tessin ist ein Gebiet, das wenig Industrie aufweist. Die Mehrzahl der Tessinerstäder leben von lokalen Industrien und insbesondere von der Fremdenverkehr, welche letztere jedoch seit Jahren darniedrig liegt und dadurch die Zahl der Arbeitslosen erhöht.

Trotzdem wurde im «Land der Sonne», dem schönen Tessin, und ganz besonders in den grösseren Zentren, in den letzten Jahren die Zahl der

Kinoteatralen erheblich vermehrt. Nicht zu ver-gessen ist die enorme Konkurrenz durch die Ausflüge an die Seen und die Umgebung durch Autobusse usw., die eine Einnahmenverminderung von ca. 20-30 % verursacht haben.

Das Ergebnis der deutschen und französischen Produktionen, die im Kanton Tessin immer be-gnügt waren, ist seit der Einführung der italienischen Produktion, resp. der italienisch über-sprüchlichen Filme sehr zurückgegangen ; die Einnahmen mit französischen Filmen sind gleich null.

Viele französische und deutsche Familien, die im Kanton Tessin zum Wohnsitz ausgewählt hatten, sind infolge strenger Vorschriften ihrer Heimatländer gezwungen, in ihr Vaterland zurückzukehren, wenn sie nicht riskieren wollen, kein Geld mehr zu erhalten.

In Berücksichtigung all dieser Umstände hat der Tessiner Verband in seiner letzten Generalversammlung für die Miete von französischen

Zu pachten gesucht

rentables KINO in der
deutschen Schweiz von
langjährigem Fachmann.
Ausführliche Offerten erbeten unter Chiffre H. M.
R. O. an

Schweizer-FILM-Suisse,
Terreaux 27, Lausanne.